



COMMUNIQUE de PRESSE du COMITE REGIONAL CGT OCCITANIE POUR QUE VIVE LA SAM (12) !

Le Comité régional CGT Occitanie, réuni hier en bureau régional, tient à amener tout son soutien aux salariés de la SAM, à Viviez.

En effet, en démarrant la réunion, nous avons appris qu'un nouvel acte de provocation était en cours devant l'usine. Les mandataires judiciaires, au nom de la sécurité de l'usine, mais surtout au nom des **dépenses** énergétiques, ont demandé l'arrêt des fours et ont envoyé des huissiers sur place.

Alors qu'une procédure de reprise de l'usine est en cours de discussion, ils ne trouvent rien de mieux que de remettre de l'huile sur le feu !

Depuis le début, ces mandataires n'ont prouvé que leur volonté d'enfoncer un peu plus les salariés dans la souffrance, le désarroi et la précarité.

Ils ont fait montre de talents d'incompétence insoupçonnés (mais est-ce de l'incompétence ou des erreurs sciemment faites ?) tant en matière d'erreurs sur le paiement des soldes de tout compte pour l'ensemble des salariés, de bulletins de maintien des garanties non transmis pour la couverture maladie pour l'ensemble des salariés, de documents légaux non remis à l'ensemble des salariés dans le cadre de leurs licenciements, mettant en situation précaire certains salariés.

De plus, cette incompétence est accentuée par la fermeture « exceptionnelle » du standard téléphonique. Les représentants du personnel comme les salariés de la SAM sont dans l'impossibilité de les joindre depuis une semaine.

Mais là où ils sont très forts, c'est sur le domaine de la provocation et de rallumer constamment les flammes d'un brasier sous-jacent, malgré les injonctions de la préfète de l'Aveyron à calmer le jeu pour reprendre un dialogue constructif !

Il est toujours important de rappeler que les salariés de la SAM se battent pour juste avoir le droit de travailler ! Et ces mandataires sont le véritable frein à l'évolution positive de ce dossier de reprise !

Ils exacerbent la colère des salariés et cherchent à les pousser à la faute ! Le Comité régional CGT Occitanie sera aux côtés des salariés jusqu'au bout, jusqu'à la victoire et l'issue positive de ce conflit et de cette situation qui n'ont que trop duré ... N'en déplaise aux mandataires judiciaires, qui ne sont en fait que des liquidateurs judiciaires !

Le rassemblement du mercredi 2 mars devant la Sam, doit être à nouveau l'occasion d'exprimer tous ensemble notre volonté pour que vive la SAM !

Toulouse,
Le 25 février 2022